

FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Entreprise : LA SNET

Lieu : Meyreuil

Date de l'inspection: 17/11/2005

64-00023-P1

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATEES PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE

DU REPRESENTANT

DE L'EXPLOITANT:



SIGNATURE DES 'INSPECTEURS':



Remarques de l'Inspecteur, issues de la visite d'inspection:

Visite de la Tranche 5

- Vérifier les dispositions de sécurité (extincteurs) à proximité des travaux sur les broyeurs.
- Eliminer les traces d'huiles (sol glissant) sur le plancher au niveau des moteurs des ascenseurs

Dépotage du fioul lourd

- Remplacer les caillebotis défectueux (risque de chute)
- Vérifier les lignes de mise à la terre des véhicules
- Nettoyer les débordements
- Maintenir le niveau des cuves de vidanges des tuyaux suffisamment bas pour éviter les débordements.
- Ces cuves ne doivent pas servir de poubelles à déchets

Tranche 4

- Vérifier l'efficacité des filtres sur les mises à l'atmosphère des silos de calcaires

Stockage de cendres

- Le stockage des cendres de foyer du LFC doit être aussi réduit que possible

Stock à charbon

- Nettoyer et dimensionner les caniveaux de la piste de sortie du parc à charbon pour éviter des débordements sur le CD 58E

Contrôle extérieur des émissions

- Le laboratoire doit vérifier l'affichage des résultats du calcul pour les émissions de poussières (sec, humide, normal,...)

Bruit

- Après les derniers travaux d'amélioration engagés, faire réaliser un contrôle des niveaux et des émergences en avril/mai 2006 pour confirmer les améliorations attendues.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

- Un audit sécurité du chantier a été réalisé : les moyens de lutte incendie (extincteurs) ont été renforcés pour assurer la disposition à proximité des zones de travaux par points chauds.
- le nettoyage a été réalisé

- Ils ont été remplacés

- les lignes ont été contrôlées et la piste manquante remise en place
- Effectué.
- les cuves ont été remplacées.

- une opération de maintenance curative est en cours

- L'essentiel sera évacué au terril de Brunefan en janvier et février 2006.

- des tronçons d'ancien terril (réfection de la zone, comblement complémentaire, "gendarmerie" creusé) sont en cours et doivent se terminer fin décembre 2005. le comblement le long de la route a été réalisé par nos soins.

- des contacts sont pris avec le prestataire pour assurer la cohérence des résultats des rapports.

- Ceci est prévu, les berdeys de la tranche 5 sont planifiés en février-mars 2006.

Entreprise : LA SNET

Lieu : Meyreuil

Date de l'inspection: 17/11/2005

Remarques de l'Inspecteur, issues de la visite d'inspection:

TAR

- Faire une demande dérogation au préfet pour être dispenser de l'arrêt annuel

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

- le point sera examiné en janvier 2006

STERNES

- Transmettre officiellement la consigne de la conduite à tenir en cas de procédure STERNE

- voit consigne jointe.